





Programme de la formation

Intervenir dans le cadre du placement à domicile

-  En groupe sur site
-  18 heures sur 3 jour(s)
-  Salarié en poste · De 6 à 15 participants
-  Sur devis

Description courte

- Maîtriser les enjeux du placement à domicile comme alternative au placement traditionnel
- Envisager des modalités d'intervention en dehors de l'entretien
- Évaluer dans le quotidien le risque de danger
- S'approprier des outils concrets et modélisables d'évaluation des besoins des parents

Profil des participants

Tout professionnel travaillant ou souhaitant travailler dans un service de placement à domicile, AEMO renforcée, AED... et autres professionnels intervenant au domicile des personnes accompagnées.

Prérequis

Tous salariés du service, responsable de service, éducateurs, assistante sociale, psychologue

Objectifs

Cette action a pour objectif de :

- S'approprier le cadre réglementaire du PAD et les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Développer des compétences spécifiques dans le cadre de l'intervention à domicile, notamment en placement à domicile.
- Envisager le travail avec la famille sous toutes ses formes, soutien, faire avec, faire à la place, relais et relais.
- Identifier les critères d'un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées et de qualité.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les compétences professionnelles visées à l'issue de cette formation sont de :

- Intervenir de manière appropriée au domicile des familles accompagnées, dans un contexte contraint.
- Développer d'autres formes de soutien que celle de l'entretien, notamment des outils concrets d'intervention.
- Savoir repérer les situations de danger pour l'enfant et y répondre de manière adaptée.
- Identifier les capacités parentales et les mettre en exergue dans l'intérêt de l'enfant.

Contenu

- Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, des notions d'autorité parentale, du cadre juridique du placement à domicile.
 - Les 8 missions de l'ASE : transposition dans la pratique.
 - L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du
 - Le cadre judiciaire ou administratif change-t-il la manière d'intervenir ?
-
- Notion de danger, risque, responsabilité : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres intermédiaires ?
 - Définition et évaluation du risque de danger pour l'enfant confié.
 - Les réponses et outils pour répondre aux situations de danger.
 - Risque et responsabilité pour les travailleurs sociaux dans le cadre du PAD
 - Maintien à domicile et protection des mineurs : un paradoxe à traiter en protection de l'enfance.
-
- Enjeux de l'intervention à domicile : la question de l'intimité, de la relation dans un espace inhabituel. Éviter d'être seulement dans la posture du sachant qui peut devenir celle du jugeant.
 - Travailler au domicile, un changement de paradigme pour de nombreux travailleurs sociaux.
 - Ne pas contraindre dans une mission ordonnée sous contrainte.
 - Les différentes postures face aux familles, celles à abandonner, celles à acquiescer.
-
- Valoriser les compétences des parents ou comment le soutien intensif devient suffisamment protecteur pour éviter le placement institutionnel.
 - Valoriser les compétences ou pointer les défaillances : deux approches utilisées en protection de l'enfance.
 - Qu'est-ce que le soutien intensif : rythme, fréquence et temps d'intervention.
 - Trouver les outils pour obtenir la collaboration des parents.
-
- Passer du dire au faire, ou comment sortir de la technique d'entretien pour entrer dans la culture du soutien.
 - Faire avec, faire à la place, faire pour : des postures pas forcément contradictoires.
 - C'est quoi une intervention à domicile ?
 - Co inventer d'autres réponses avec parents et enfants.
-
- La question du repli, du relais, du répit : organisation et moyens d'un service de PAD.
 - La place de la famille élargie et de l'environnement : un fondamental dans la prise en charge en PAD.
 - Limites de l'intervention en PAD : quelles réponses face à la dégradation des situations, aux passages à l'acte des parents ou des enfants ? Graduation de la réponse en fonction des moyens disponibles.

- Décision de retrait des enfants : échec ou outil supplémentaire à la disposition des travailleurs sociaux ?

Pédagogie et organisation

- **Méthodes pédagogiques :**
 - Exposés théoriques et pratiques.
 - Etudes de cas proposées par le formateur et par les participants, mises en situation.
 - Quizz en salle, murs parlants, méthode Abaque, technique de Delphes.
 - Présentation d'un service créé et d'outils développés par le formateur.
- **Matériel pédagogique :**
 - Utilisation ponctuelle de supports théoriques.
 - Utilisation de murs parlant pour libérer la parole.
 - Documentation partagée en appui des apports du formateur.
 - Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
 -

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Quizz, mur parlant,

Méthode abaque,

Pré écriture en sous groupe d'un référentiel d'intervention,

Exercices pratiques, construction d'outils.

Mode de validation

Attestation de fin de formation

Financements possibles

OPCO

Modalités et délai d'accès

- Conditions d'accueil : convocation avec programme, règlement intérieur applicable aux stagiaires et annexe sanitaire Covid-19.
- Délais d'inscription : liste des salariés transmise 10 jours avant le démarrage. Action obligatoire pour les salariés

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Mesures mises en oeuvre par le site accueillant

Intervenant

- Stéphane Vilain, titulaire du CAFERUIS
- 30 années d'expériences dans le secteur social et médico social à des postes de travailleur social puis de direction et de direction générale d'association de protection de l'enfance.
- Formateur occasionnel pour le CREA1 Bourgogne et pour l'IRTESS Dijon.
- A créé en 2006 puis développé un service de placement à domicile, dispositif pour lequel l'association PEP 11 sollicite cette formation.
- A accompagné plusieurs équipes, hors de son association, au démarrage de ce type de service en partageant son savoir-faire et son expertise technique.

Évaluations

24 inscriptions depuis le 19/04/2022

Taux d'acquisition des compétences :  **87 %** (21 évaluations)

Satisfaction des apprenants :  **4.3/5** (22 évaluations)